

Nom et prénom :

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

APPEL A PROJETS : CYCLE D'EXPOSITIONS A LA CHAPELLE DE BOONDAEL

SAISON: 2023 - 2024

Avant de remplir le présent formulaire, veuillez lire attentivement le règlement relatif aux subventions, le règlement de sélection relatif à l'appel à projet pour le cycle d'expositions à la Chapelle de Boondael, ainsi que tout autre document de référence.

Les formulaires incomplets ou non accompagnés de leurs annexes seront irrecevables.

PERSONNE PHYSIQUE OU REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION DE FAIT

1. INFORMATIONS RELATIVES AU CANDIDAT

	•						
Numér	Numéro de registre national :						
Domici	le:						
Tél. (G	SM):						
Courrie	el:						
<u>ou</u>							
PERSO	ONNE MORALE						
Dénom	ination sociale :						
Forme	juridique :						
Numér	o d'entreprise : .						
Siège s	social :						
Tél. :							
Courrie	el:						
Site Int	ernet :						
Valable	ement représent	ée par :					
(nom, p	orénom et qualit	é)					
Domici	le:						
Tél.(G	SM) :						
E-mail	:						
\triangle	Le/la représent	ant·e de la personne morale doit être habilité·e à engager juridiquement					
	cette dernière.	Une preuve de son mandat (ou des dispositions statutaires arrêtant ses					

pouvoirs) doit impérativement être jointe à la présente demande.

COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire du compte: .		
Nom de la banque :		
Siège social: .		
Numéro de compte comp	plet:	
Codification IBAN (ou co	de BIC si non applicable) :	

2. <u>DÉCLARATION EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 31 MAI 1933</u>

La présente déclaration doit reprendre les autres subsides déjà perçus et/ou demandés. L'objectif est de permettre au pouvoir subsidiant de prendre sa décision en connaissance de cause (et éviter ainsi tout multi-subventionnement non désiré).

Avez-vous déjà obtenu ou êtes-vous susceptible d'obtenir d'autres subventions auprès d'autres pouvoirs publics (Union Européenne, Etat Fédéral, Régions, Communautés, Provinces, Communes, OIP, ...) ? Si oui, lesquelles durant les deux années antérieures à celle-ci ?

Dans l'hypothèse où une autre demande aurait également été faite auprès de la Commune, il est également indispensable de le préciser ainsi que le Service administratif auquel elle a été adressée :

Année	Pouvoir public	Montant	Obtenu / Demandé	Affectation

3. PROPOSITION DU PROJET D'EXPOSITION <u>Titre de l'exposition:</u> Description de l'exposition (thématique abordée, mediums artistiques présentés, nombre d'artistes exposés, démarche artistique et/ou de commissariat, ...) max 1 page, Arial, 10pt

Quelles actions de médiation prévoyez-vous dans le cadre de votre exposition
et à quels publics s'adressent-elles ? (visites guidées, ateliers créatifs, rencontres
avec le voisinage, workshops, performances,)
Quels axes du plan de politique culturelle « CO » 2020-2025 sont abordés dans
votre projet et comment ? (un lien avec au moins (2) axes doit être clairement
démontré)

Calendrie	er de l'exposition (dates d'exposition souhaitées, vernissage, nombre de
	vertures de l'exposition, horaires de l'exposition, activités de médiation
-	inissage,):
	rquer votre préférence de dates d'occupation de 1 à 3.
	ates qui ne sont pas un option pour votre projet.
	15/11/2023 — 03/12/2023
	13/03/2024 - 31/03/2024
	17/04/2024 — 05/05/2024

<u>Veuillez inclure ci-dessous le budget prévisionnel pour l'exposition : (postes de la companie d</u>
<u>dépenses</u> , sources de financement, sponsoring,)
Merci d'y inclure la contribution de 2000,00 EUR qui sera attribuée par la commune d'Ixelles à
votre projet en cas de sélection.
Publicité prévue pour l'exposition (dépliants, affiches, flyers, internet/réseaux
sociaux, autres):

Type de public ciblé : Veuillez cochez tous les publics cibles que vous souhaitez atteindre avec votre exposition Familles Enfants (0-12 ans) Adolescents (12-18 ans) Adultes Seniors (65+) Autres:.... **Autres informations utiles** Arial, 10pt - max 1/2 page

4. CHECK LIST DES ANNEXES

Pour mémoire, en complément des données prévues par le présent formulaire de demande, l'article 3 du règlement relatif aux subventions impose aux personnes morales la production de la preuve du mandat de la personne représentant la personne morale (ex. copie des statuts).

un bref portfolio comprenant une dizaine de reproductions photographiques de réalisations
anciennes et une présentation du projet qui doit comporter des descriptifs et visuels d'œuvres
susceptibles d'être exposées;
un curriculum vitae de chaque artiste susceptible d'être exposé ;
le cas échéant, un curriculum vitae de l'organisateur/trice ou commissaire de l'exposition

5. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

En conformité avec le règlement européen 2016/679 (RGPD) relatif à la protection des données à caractère personnel et avec la réglementation belge en la matière notamment la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous communiquons les informations suivantes :

Le responsable du traitement est le Collège des Bourgmestre et échevins, chaussée d'Ixelles, 168 à 1050 Bruxelles - 02 515 61 11 – secretariat@ixelles.brussels .

Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse dpo@ixelles.brussels.

Les finalités du traitement de vos données sont :

- Vérification de la recevabilité administrative de la candidature :
 - Expositions Chapelle de Boondael : les candidat.e.s doivent être domicilié.e.s en Belgique
- Récolte des données nécessaires pour pouvoir, en cas de sélection, attribuer la subvention

Les données à caractère personnel sont réservées à usage interne de l'administration. Nous ne partagerons pas les données personnelles avec le jury de sélection (sauf le nom et prénom du / de la / des candidat.e.s)

Vos données seront conservées un an après la sélection des lauréa.t.e.s.

Vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès à vos données, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation du traitement des données vous concernant.

Toute demande relative à l'exercice de vos droits peut être introduite par courrier/courriel à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins. Service Culture – 168 Chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles – 02 515 64 63 – culture@ixelles.brussels

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en Belgique, l'APD Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles – 32 (0)2 274 48 00 - contact@apd-gba.be

sé au chapitre Politique de	qu'exposé	tel	données	mes	de	traitement	au	Je consens	
							ité	confidentiali	
NOM + PRENOM									
DATE									
SIGNATURE									